

VACANCE DE POSTE

Responsable des Travaux Régie Bâtiments

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Technicien, responsable des travaux régie, au sein du service Maintenance Bâtiments.

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- Responsable du service Maintenance Bâtiments.

Relations fonctionnelles :

- Les Elus,
- Le Directeur général adjoint Aménagement et Equipements publics ;
- Le Directeur du Patrimoine et des Moyens généraux,
- Le responsable du service Maintenance Bâtiments,
- Les différents services de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de la Ville de Saint Maur et du CCAS,
- Les entreprises, les usagers, les directeurs d'établissements, les responsables d'associations.

PROFIL :

Le poste est ouvert aux agents de la filière technique, catégorie B, cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

MISSIONS :

- Manager les agents de la régie bâtiments, soit 4 agents de maîtrise et 25 agents techniques,
- Organiser et planifier les interventions de la régie,
- Assurer le suivi des travaux, tous corps d'état,
- Veiller au bon déroulement des chantiers et dans les règles de l'art,
- Etablir des métrés, des estimations de travaux pour validation avant engagement et gérer l'approvisionnement des chantiers,
- Participer au suivi budgétaire des chantiers,
- Prendre part au suivi et à la validation budgétaire des commandes de fournitures ou de travaux,
- Contribuer à l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement,
- Etablir le planning d'astreintes,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Rendre compte régulièrement à sa hiérarchie du déroulement des travaux et dossiers en cours,
- Remplacer ponctuellement le responsable du service Maintenance Bâtiments.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs :

- Connaître le fonctionnement des collectivités,
- Connaître la réglementation et les normes, en matière de construction et d'entretien des bâtiments, tous corps d'état,
- Savoir identifier les pathologies des bâtiments et connaître les traitements appropriés,
- Connaître les champs d'intervention des différents services,
- Connaître la réglementation et les normes de sécurité au travail et sur les chantiers,
- Réaliser des estimations, des métrés et l'évaluation des besoins d'un chantier,

VACANCE DE POSTE

- Avoir des notions d'informatique.

Savoir-faire :

- Connaître le terrain et vérifier la faisabilité opérationnelle de projets,
- Faire face sur le terrain aux problèmes techniques,
- Lire et interpréter des documents techniques,
- Apporter la connaissance et l'expertise technique aux agents encadrés,
- Vérifier l'organisation logistique des chantiers,
- Veiller à la qualité de réalisation des chantiers,
- Organiser et planifier un chantier,
- Appliquer et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité,
- Savoir utiliser le logiciel métier Kimoce,
- Organiser et motiver les équipes de travail,
- Rédiger des comptes rendus.

Savoir-être :

- Esprit d'initiative,
- Apaiser et gérer les conflits,
- Esprit d'équipe,
- Mobiliser différents acteurs autour d'un projet,
- Disponibilité,
- Contribuer au lien terrain / bureau.

PARTICULARITES DU POSTE :

Temps de travail: Poste à temps complet - 38h20 hebdomadaire – 16 jours d'ARTT dans l'année.

Horaires de travail : du lundi au vendredi de 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h10.

Spécificités du poste :

- Titulaire du permis B obligatoire,
- Intervention possibles sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole,
- Port des EPI,
- Intervention possibles en dehors des heures de travail, en cas de nécessité de service.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Madame Laëticia Chartin, Directrice du Patrimoine et des moyens généraux au 02.54.08.33.17 ou à Monsieur Romuald Chapuy, Directeur général adjoint Aménagement et Equipement publics au 02.54.08.33.31.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 15 août 2019.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.